Bureau de normalisation du Québec

Le BNQ est membre du Système national de normes (SNN)

CERTIFICAT

Certificat nº : **48403-1-08**
Date de certification initiale : **18 novembre 2014**

Date de délivrance : **4 novembre 2026**
Date d'expiration : **22 décembre 2030**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que les pratiques environnementales mises en œuvre par :

S.T.A.F. LA DORÉ INC.

COUVRANT LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

Activités d'aménagement forestier planifiées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), soit la préparation de terrain et la gestion de camps forestiers

RÉALISÉES À L'ADRESSE SUIVANTE :

5300, rue des Peupliers, La Doré (Québec) G8J 1G1

ont été évaluées et jugées conformes aux exigences du référentiel suivant :

BNQ 9825-300 ENTREPRISES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER – EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES – PROGRAMME DE CERTIFICATION (PROGRAMME CEAF)
Fascicule de certification en vigueur
Référence : site Web du BNQ au www.bnq.qc.ca

Guillaume Lanthier

Guillaume Lanthier, ing. f.
Responsable de programme
Bureau de normalisation du Québec

Martin Labonté

Martin Labonté
Directeur des opérations
Bureau de normalisation du Québec

La validité du certificat est vérifiable à l'adresse
www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html